

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Le 23 juin 2022, midi – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Bertrand LeClerc, Maire suppléant
Les conseillers Marc-André Levesque et Jean-François Martel
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale-Greffière, Gilles Croussette, Directeur des travaux publics et Linda Levesque Borris, Greffière adjointe
Assistance : 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 12 H 05.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2022-149

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2022-150

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2022-151

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le huis clos prenne fin. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. RUE GUIMOND : ESPACE PIÉTONNIER

RÉSOLUTION 2022-152

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la bande de gazon entre la rue et le sentier pédestre sur la rue Guimond, aménagée l'automne dernier, soit réparée par le contractant comme convenu à son contrat et que les quelques petits espaces de gazon soient recouverts d'asphalte. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. URBANISME : USAGES NON CONFORMES

RÉSOLUTION 2022-153

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que les dossiers des deux propriétés sur la rue Canada, soient transférés à la conseillère juridique de la Ville de Saint-Quentin pour la poursuite des dossiers d'usages non conformes. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. FÊTE DU CANADA

Les membres du Conseil sont tous invités à assister aux activités qui auront lieu dans le cadre de la Fête du Canada, le vendredi 1^{er} juillet, incluant l'ouverture du Centre touristique de l'ancienne gare et de la piscine municipale. L'évènement aura lieu devant la Bibliothèque publique de 13 h à 18 h.

7. PERMIS DE COLPORTEUR

RÉSOLUTION 2022-154

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, qu'un permis de colporteur soit délivré au nom de M. Paul Léger de St-Léonard en vue de la vente de fruits et légumes au 224, rue Canada (station Ultramar), au cout de 600 \$ pour 6 mois, soit du 20 juin 2022 au 20 décembre 2022. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 2022-155

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 12 h 46.

Suzanne Coulombe
Directrice générale-Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe